

Envoyé en préfecture le 06/02/2025

Reçu en préfecture le 06/02/2025

Publié le 06/02/2025

ID : 059-215901281-20250129-CM2501D09-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE

SÉANCE DU 29 JANVIER 2025

Date de la convocation
17 janvier 2025



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, maire

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, J. BAUDOUIN, A. KIMOUR, K. UDRY, N. ROUBAUD, J. AGNIERAY,

Etaient absents : /

Ont donné pouvoir : CH. MATHON > pouvoir à V. DUCOURAU, T. WHIDEN > pouvoir à MC. FICHELE, F. TREDEZ > pouvoir à S. DUMORTIER, P. MOUCHON > pouvoir à G. OUDAERT, M. BILLOIR > pouvoir à V. PARABOSCHI, C. CABY > pouvoir à A. TRICOIT

Quorum : OUI

Secrétaire de séance : MC. FICHELE

OBJET : Modification des tarifs périscolaires et extrascolaires 2025

Numéro de la délibération : CM2501D09

Pour rappel, les administrés paieront les activités périscolaires et extrascolaires en fournissant leur numéro d'allocataire ou leur attestation de quotient familial de la CAF, au service enfance et jeunesse, afin d'établir la tranche dans laquelle ils seront,

Il est proposé au conseil municipal, de tenir compte de la contribution économique territoriale des chefs d'entreprise ayant leur siège social sur la commune par le biais du paiement annuel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), sous présentation d'un avis de paiement de la CFE au titre de l'année N-1 et ainsi faire bénéficier à ces familles des tarifs capinghemmois selon leur quotient familial.

Le Maire propose au conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 06/02/2025

Reçu en préfecture le 06/02/2025

Publié le 06/02/2025

ID : 059-215901281-20250129-CM2501D09-DE

S²LO

	Capinghemmois				Extérieurs
	Tranche A QF 0-499	Tranche B QF 500-999	Tranche C QF 1000-1499	Tranche D QF 1500 et +	
Restauration périscolaire <i>Tarif au repas</i>	2,50 €	3,25 €	4,00 €	4,75 €	5,00 €
Garderie périscolaire et extrascolaire <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €
Ateliers périscolaires "Projet Educatif Global" <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €
Etudes dirigées <i>Tarif à la séance</i>	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €	2,25 €
Accueil périscolaire du mercredi <i>Tarif à la demi-journée</i>	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €
Accueils de loisirs extrascolaires <i>Tarif à la semaine, repas et sortie inclus</i>	35,00 €	45,00 €	55,00 €	65,00 €	70,00 €
Sortie périscolaire <i>Tarif à la sortie</i>	7,00 €				9,00 €
Sortie ados <i>Tarif à la sortie</i>	25,00 €				30,00 €
Mini-camp <i>Tarif pour 5 jours et 4 nuits, transport, repas et hébergement inclus</i>	100,00 €				150,00 €

La tranche A est appliquée aux personnels municipaux et à leurs enfants, aux enseignants et à leurs enfants, aux élus municipaux.

La tranche D est appliquée aux familles Capinghemmoises ne présentant pas de justificatifs.

Les tarifs capinghemmois seront appliqués aux familles de chefs d'entreprise ayant leur siège social sur la commune de Capinghem sous présentation d'un avis de paiement de la CFE au titre de l'année N-1 et de leur numéro d'allocataire ou attestation de quotient familial CAF.

Résultat du vote : Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 19

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,
Le président de séance

Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem

Secrétaire de séance
Marie Claude FICHELLÉ



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture
et publication le 06/02/2025

